

TEMPS FORT : Comment contrer le Mondial du sexe

Date de parution: Mercredi 7 juin 2006

Auteur: Eléonore Sulser, Bruxelles

- **L'Europe s'agite beaucoup sur la question de la prostitution sans avancer d'un pouce sur le fond.**
- **L'Allemagne, par peur de l'arrivée de filles sous contrôle de bandes mafieuses, a renforcé les contrôles.**
- **En Suisse, la prostitution est une activité licite mais pas question de dépendre d'un employeur.**

Le débat très vif sur le risque d'augmentation spectaculaire de la prostitution en marge de la Coupe du monde de football en Allemagne laissera-t-il des traces dans les pratiques et les lois européennes? Si les associations de femmes allemandes, comme le «Frauenrat», ont mis sur pied des hotlines, si des pays ont envoyé des limiers seconder la police allemande, si le tapage médiatique, notamment en France, a pris de l'ampleur, l'Union européenne ne progresse guère sur le fond de ce dossier très sensible.

En Europe, les pays sont divisés. Les «prohibitionnistes» - qui prônent l'interdiction complète de la prostitution et la criminalisation des clients comme des proxénètes - font face aux «réglementaristes» - qui ont légalisé la prostitution en l'encadrant -, chacun tentant de pousser sur le devant de la scène son «modèle» de gestion du plus vieux métier du monde. Leur affrontement a lieu, sous l'œil des «abolitionnistes», majorité silencieuse de pays qui s'accommodent d'un certain laisser-faire, interdisant ou non les maisons closes.

Sans surprise, c'est du camp suédois - champion des «prohibitionnistes» aux côtés de l'Irlande, de la Lituanie et de Malte - qu'est venue au niveau européen la première attaque contre Berlin. Thomas Bodström, ministre suédois de la Justice, a écrit en janvier à son homologue allemand pour lui signifier sa détestation des maisons closes et son intention de porter le débat au niveau du Conseil des ministres européens. «L'idée est d'en discuter tout au long du printemps», confie-t-il à la presse suédoise. Du coup, à chacune des rencontres mensuelles des ministres de la Justice et de l'Intérieur, la Suède a demandé à l'Allemagne de prouver qu'elle lutte efficacement contre la violence et les trafics. Malgré ses efforts, Stockholm n'est pas parvenu à ébranler Berlin, qui a pu s'appuyer sur les pays qui ont adopté ou penchent vers l'encadrement légal de la prostitution comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie ou le Royaume-Uni. Néanmoins, l'Allemagne a fini par promettre à ses partenaires de leur faire rapport sur son expérience en matière de prostitution durant le Mondial.

Pendant ce temps, au Parlement européen sonnait une autre charge. Les relais européens des organisations de femmes allemandes ont fait la publicité de la campagne «carton rouge» contre la prostitution, organisant une grande conférence le 8 mars pour la journée de la femme. Nulle intention, dans ce cas-là, d'entrer dans le débat qui agite les pays. Au contraire, explique Lissy Gröner, eurodéputée socialiste allemande très engagée sur le sujet: «Nous avons dit très clairement que nous ne voulions pas maintenant d'un débat moral sur la prostitution, il nous aurait pris trop d'énergie. Nous voulons agir contre le crime, les trafics, la prostitution forcée.» Tout comme nombre de ses collègues féministes du Parlement européen, c'est surtout sur la protection des prostituées que Lissy Gröner voudrait voir l'UE évoluer à long terme, suivant cette fois le modèle belge ou italien, où l'assistance aux victimes est plus développée qu'ailleurs.

Aujourd'hui, une loi européenne proposée en 1996 à l'initiative d'une commissaire suédoise, Anita Gradin, prévoit que, dans toute l'Union, les victimes qui témoignent contre leur proxénète bénéficient d'un permis de séjour d'au moins six mois. C'est trop peu, juge Christa Pets, une socialiste autrichienne: «La première chose à faire, c'est de garantir un droit de résidence aux victimes qui ont été forcées à la prostitution quand elles coopèrent avec les autorités. Non seulement pendant la durée du procès, mais au-delà. Les femmes qui ont peur d'être expulsées refusent de déposer.»

Toute nouvelle législation qui sort du cadre strict de la traite des êtres humains ou de la pédophilie - domaines qui, eux, rassemblent des majorités en Europe - ne pourrait être initiée que par Franco Frattini, le commissaire européen en charge de Liberté, Sécurité et Justice, partisan d'une approche morale et qui a provoqué une vague de réprobation en proposant de rétablir les visas pour les

femmes en provenance de certains pays tiers pendant la durée du Mondial. Néanmoins, comme toute évolution reste soumise à la règle de l'unanimité, les progrès spectaculaires en Europe ne sont pas pour demain.

Qu'importe, pour Lissy Gröner, ce débat «très large a changé quelque chose». «Avant on ne parlait que des hooligans et tout le monde était indifférent au problème, dit-elle. Aujourd'hui il est dans l'agenda européen et même le New York Times s'y intéresse!»

Quand le football amène aux maisons de passe

Yves Petignat

Sous la pression de l'étranger, l'Allemagne devrait-elle renoncer à la loi qui assure protection et couverture sociale aux prostituées? La majorité des femmes refuse de revenir en arrière.

«Alors ce n'est pas uniquement contre la prostitution forcée qu'ils en ont?» Kati est inquiète, elle découvre que la Coupe du monde de foot serait à l'étranger «le Mondial de la honte et du sexe». Elle tapine dans un petit bar à l'angle de la Uhlandstrasse, une rue passante du quartier bourgeois de Wilmersdorf. Fauteuils de similicuir rouge et bar en fausses boiseries, l'endroit est un des classiques de Berlin, comme il y en a 700 dans la capitale.

Et voilà que la campagne «Ab piff» - La fin du jeu - lancée en Allemagne par le «Frauenrat» contre la prostitution forcée se transforme à l'étranger, et particulièrement en France, en campagne contre la prostitution légale, autorisée par une loi de janvier 2002. Kati croit pourtant que «l'Allemagne ne reviendra pas en arrière». La plupart des organisations féminines, du Conseil des femmes à Terre des femmes ou Hydra, l'organisation des prostituées allemandes, sont opposées à la suppression d'une loi qui assure protection sociale et sécurité aux filles.

«A 35 ans, je n'ai pas de formation. J'étais vendeuse dans un petit commerce, mais depuis deux ans je suis au chômage. Alors, travailler ici m'aide à payer mes factures.» Toujours le même discours. En fait, Kati ne travaille pas beaucoup, le bar ne se remplit qu'en fin de semaine, et ses prix varient de 30 à 60 euros, «car la concurrence est dure». Selon les estimations officielles, elles sont quelque 400000 à se prostituer professionnellement - et légalement - en Allemagne, dont environ 200000 étrangères, Ukrainiennes ou ressortissantes des pays Baltes, mais aussi Colombiennes, Thaïlandaises ou de plus Africaines.

Kati aurait pu attendre le client au club Artemis, le nouveau supermarché du sexe, 3000 mètres carrés, piscine, sauna, wellness, restaurant, où peuvent travailler jusqu'à 70 prostituées en même temps. Ce n'est pas très loin, dans une zone d'entrepôts, à proximité du centre de congrès. Car bien davantage que sur les supporters du Mondial, c'est sur les spectateurs des matches de championnat, la clientèle des foires et les représentants que l'homme d'affaires turc Haki Simseka, qui a fait fortune avec les casinos et jeux d'argent, a misé pour rentabiliser son investissement de plus de 6 millions d'euros.

A en croire Kati, il n'y a pas de prostitution forcée dans le quartier. «Mais allez voir les Ukrainiennes et Colombiennes sur Oranienburgerstrasse», une rue touristique du Mitte. Personne ne se fait d'illusions. La légalisation n'a pas entraîné la fin des réseaux de proxénètes. Même si, en 2004, la police n'a découvert que 972 victimes de trafic d'êtres humains. Le commissaire Manfred Paulus, qui a longuement enquêté sur le trafic de femmes, dans le cadre du trafic des visas depuis l'Ukraine, racontait sur ZDF que l'on se trouvait confronté à une vaste zone d'ombre. «Je peux m'imaginer qu'elles sont des dizaines de milliers à se prostituer sous la contrainte ici en Allemagne», admettait-il.

C'est que, dénoncent les organisations féminines qui luttent contre la prostitution forcée, il n'y a pas eu assez de razzias dans le milieu pour que l'on ait une connaissance assez précise de l'ampleur du phénomène. Andrea Bode, de l'association œcuménique «Frauenrecht ist Menschenrecht» (FIM) - Le droit des femmes est un droit de l'Homme -, se réjouit en tout cas des razzias menées par la police au début mai dans quelques villes comme Francfort, Munich ou Mayence.

Profitant de l'impact médiatique du Mondial de foot, son organisation, dans le cadre du Conseil des femmes, mène une campagne très spectaculaire contre la prostitution forcée. «Nous ne cherchons pas à culpabiliser les clients, mais à les rendre attentifs à cette question et, le cas échéant, à les inciter à dénoncer les cas qu'ils rencontreraient. Nous mettons sur pied une permanence téléphonique pour cela. Il est illusoire de penser qu'une interdiction de la prostitution réglerait le problème de la traite humaine. Au contraire. Même si je n'applaudis pas, je dois relever qu'un club comme Artemis a trop investi d'argent, par exemple, pour risquer d'héberger des mineures ou des femmes sans permis de travail ou sans passeport. Au moins les femmes y sont en sécurité.»

Le chiffre de 40000 clandestines prêtes à être expédiées en Allemagne pour le Mondial paraît exagéré et ne reposer que sur des spéculations. Mais Sœur Lea Ackerman, qui anime un réseau

d'aide aux prostituées, reçoit de mauvaises nouvelles d'Europe de l'Est: «On recrute de partout», assure-t-elle. Elle, comme la féministe Alice Schwarzer, fait partie de la minorité qui milite pour une interdiction totale de la prostitution, comme en Suède.

«La principale contrainte est économique»

Propos recueillis par Sylvie Arsever

Coordnatrice de l'association genevoise Aspasia, Marie-Jo Glardon décrit le «modèle suisse».

Le Temps: Dans la querelle entre abolitionnistes et partisans de la réglementation, où se situe la Suisse?

Marie-Jo Glardon: De façon peu surprenante, elle pratique un modèle de compromis. La prostitution est une activité économique licite, qui ne peut toutefois être exercée que de façon indépendante. Une personne qui vend des services sexuels doit avoir toute sa capacité de négociation. Elle ne doit donc pas dépendre d'un employeur qui pourrait la contraindre à fournir un certain nombre de prestations ou d'accepter toutes les offres.

– N'est-ce pas un peu naïf? Si la prostituée est endettée vis-à-vis de son logeur, cela représente une forme de contrainte, non?

– C'est vrai: la principale contrainte sur le marché du sexe est économique. Beaucoup de migrantes, par exemple, se mettent sur ce marché parce qu'elles y voient le seul moyen de survivre. Face à cette réalité, il faut rester modeste et se demander comment on peut les protéger le plus efficacement. La politique suisse apporte une première réponse: elle évite d'imposer aux personnes travailleuses du sexe une marginalisation supplémentaire. Cela signifie qu'elles peuvent, au moins en théorie, avoir accès aux protections que leur garantit la loi. Contre la contrainte physique mais aussi, par exemple, contre l'usure constituée par des loyers excessifs.

– Là encore, c'est peut-être un peu naïf: un propriétaire de salon est mieux armé pour affronter la justice qu'une prostituée migrante...

– Les personnes actives dans ce milieu ont des compétences spécifiques et mieux vaut les aider à les développer que de les leur dénier. Elles savent par exemple très bien négocier. Alors, encourageons-les à négocier avec leur logeur sous la menace d'une action judiciaire plutôt que de résoudre les problèmes à leur place en mettant le logeur hors la loi. A Genève, nous comptons quelques cas de femmes qui réclament actuellement leurs droits devant la justice.

– L'existence de réseaux pratiquant la prostitution forcée ne pose-t-elle pas une limite à cette approche?

– L'activité de ces réseaux est criminelle et doit être combattue. Mais on n'aide pas les prostituées à y résister en les mettant hors la loi. Regardez ce qui se passe en France où la police connaît parfaitement l'existence de nombreux réseaux mais se montre très peu efficace pour les combattre.

– En Suisse, rien de tout ça?

– Une enquête publiée à Genève en 2001 met en évidence l'existence de petits réseaux opportunistes de peu d'importance mais d'aucune forme de traite organisée. A Zurich, le Frauen Information Zentrum fait état de 90 cas de prostitution forcée en 2005 mais elle prend en compte la contrainte économique.

Et les clients, dans cette affaire?

– Nous avons connaissance de deux ou trois cas de prostitution forcée dont les femmes ont pu sortir grâce à l'aide d'un client. En outre, dans nos actions de prévention, nous abordons avec eux la question des rapports corrects dans le sexe tarifé et ils sont tout à fait ouverts à cette question.